

Comptabilité spécial association loi 1901 Niveau 2

Vous êtes une Association loi 1901 et vous souhaitez structurer votre comptabilité.

Cette formation "Les techniques de base de la comptabilité niveau 2" va vous permettre d'apprendre les bases de la comptabilité concernant la gestion de la TVA pour votre association.

A l'issue de cette formation, vous posséderez les compétences qui vous permettront de gérer la comptabilité en matière de tva et de contrôle des comptes de votre Association de manière simple et autonome.

Durée: De 14h à 68 heures (De 2 à 10 jours)

Profils des stagiaires

- Toute personne souhaitant acquérir les connaissances sur les notions de TVA et le contrôle des comptes.
- Dirigeants associatifs, trésoriers d'associations, secrétaires généraux, comptable assistant, responsable comptabilité association.

Prérequis

- Une bonne pratique de l'environnement Windows, et Excel est recommandée.

Accessibilité : Au sein de Noitulos / solutionN nous renseignons et accueillons les personnes en situation de handicap.

Nous pouvons adapter les conditions d'accès et les modalités d'accompagnement. Pour cela nous vous invitons à nous en informer à : contact@noitulos-solution.com

Objectifs pédagogiques

- Être capable d'établir la déclaration les déclarations fiscales pour les associations assujetties à TVA.
- Être capable de contrôler les comptes comptables, le rapprochement bancaire.
- Établir et comptabiliser les déclarations de TVA

Contenu de la formation

- **MAÎTRISER LES OBLIGATIONS DES REDEVABLES DE LA TVA**
 - Maîtriser les particularités des déclarations fiscales des associations ayant choisi un régime fiscal
 - Appréhender le mécanisme de la TVA dans le cadre d'une application simplifiée
 - Établir les déclarations de TVA : Calculer les bases assujetties
 - * Calculer la TVA collectée
 - * Calculer la TVA déductible
 - * Calculer la TVA à payer
 - * Gérer Le crédit de TVA
- **APPRÉHENDER LE CHAMP D'APPLICATION DE LA TVA :**
 - Repérer les personnes assujetties
 - Connaître les opérations imposables
 - Connaître les opérations exonérées
- **APPRÉHENDER LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES SOUMISES ET NON SOUMISES A LA TVA**
 - Identifier les différents taux en fonction de la nature du produit ou la prestation
 - Appréhender les bases de calculs de la TVA et son exigibilité

- **CONTRÔLER, JUSTIFIER ET RECTIFIER LES COMPTES DE L'ASSOCIATION**
 - S'assurer que les soldes des comptes correspondent à la réalité
 - S'assurer de la cohérence des soldes (clients, fournisseurs, trésorerie)
 - Justifier les soldes des comptes
 - Établir les états de rapprochement (banque, caisse)
 - Faire le lettrage des comptes tiers
 - Vérifier et rectifier l'exactitude des soldes des comptes

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

BALS Olivier

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation pour les formations en présentiel
- Plateforme extranet / E-learning pour les formations en distanciel
- Rendez-vous Visio réguliers avec le formateur pour être accompagné tout au long de sa formation
- Documents supports de formation projetés ou en ligne
- Exposés théoriques 30 %
- Etude de cas concrets 70 %
- Quiz en salle ou en ligne
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Durée de la connexion du stagiaire sur la plateforme E-Learning
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaire d'évaluation de la formation

Depuis le 01/01/2020 au 30/09/2023

Nombre de stagiaires accompagnés :

Taux d'abandon :

Taux de satisfaction global :

Mise à jour le 03/10/2023